

Maître Catherine CIZERON, membre de la **SELARL CABINET DE L'ORANGERIE**
Avocat au Barreau de VERSAILLES, 12 rue des Tournelles, 78000 VERSAILLES - Tél : 01 39 20 12 40

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE
LE MERCREDI 7 SEPTEMBRE 2022 à 09 HEURES 30

Au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, au Palais de Justice, 5 place André Mignot, Chambre des criées, salle B,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

UN APPARTEMENT avec **GARAGE** et **CAVE**
Résidence « **Le Clos des Trois Fontaines** »
au CHESNAY-ROCQUENCOURT (78)
24 route de Versailles

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences de Monsieur Dominique BERRARD**, né le 16 octobre 1955 à PUTEAUX (92), et **de Madame Noëlle LAGLANTINE épouse BERRARD**, née le 15 décembre 1967 à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78), tous deux de nationalité française et demeurant 8 ter avenue Joffre, 78250 MEULAN-EN-YVELINES.

Ayant pour Avocat, Maître Catherine CIZERON, membre de la SELARL CABINET DE L'ORANGERIE, Avocat au Barreau de VERSAILLES.

DESIGNATION DES LOTS MIS EN VENTE

Au CHESNAY-ROCQUENCOURT (78), 24 route de Versailles, Résidence « **Le Clos des Trois Fontaines** », cadastré section AB numéros 70, 71, 72, 74, d'une contenance totale de 54 ares 67 centiares, les lots de copropriété suivant :
- n° 105 : Bâtiment A, (bâtiment C selon le procès-verbal descriptif), au deuxième étage, **UN APPARTEMENT** de type 3 sur le plan du deuxième étage et composé d'une entrée, d'une cuisine, d'un séjour, d'un dégagement, de deux chambres, d'une salle de douche, d'un w.-c. **Surface** (Loi Carrez) : **61,22 m²** (surface au sol : 63,98 m²). Et les 142/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G.
- n° 1 : Au sous-sol, **UN GARAGE**. Et les 11/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G.
- n° 67 : Au sous-sol, **UNE CAVE**. Et le 1/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G. **LES LIEUX SONT LIBRES**

MISE A PRIX : 288.200 Euros (deux-cent quatre-vingt-huit mille deux-cents euros)
(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Une consignation préalable est obligatoire dont le montant est fixé à la somme de 28.820 euros
en un chèque de banque **libellé à l'ordre du Bâtonnier Séquestre**.

NOTA : On ne peut enchérir que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES.

Fait et rédigé à VERSAILLES (78), le 8 juillet 2022 par l'Avocat poursuivant soussigné : Maître Catherine CIZERON, Avocat.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, au Palais de Justice, 5 place André Mignot, où il a été déposé,

- A **Maître Catherine CIZERON**, membre de la **SELARL CABINET DE L'ORANGERIE**, Avocat au Barreau de VERSAILLES, demeurant 12 rue des Tournelles, 78000 VERSAILLES - Tél : 01 39 20 12 40

- ou à **Maître Pascale REGRETTIER**, membre de la SCP HADENGUE & ASSOCIES, Avocat au Barreau de VERSAILLES, demeurant 7 rue Jean Mermoz, 78000 VERSAILLES, Tél : 01 39 24 88 46.

AUCUNE VISITE ne sera organisée
